

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Transport collectif de La Jacques-Cartier UN SEUL TRACÉ, DEUX DÉPARTS!

Shannon, le 19 mai 2016 – Dès le 1^{er} août prochain, les usagers de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Fossambault-sur-le-Lac pourront profiter de deux départs complets vers Sainte-Foy et la colline Parlementaire!

Les tracés actuels seront ainsi fusionnés afin de desservir le boulevard Laurier, l'Université Laval, les cégeps Sainte-Foy et Garneau, le boulevard René-Lévesque, la colline Parlementaire, ainsi que le palais de justice.

Les horaires seront quant à eux organisés de manière à limiter l'impact par rapport aux heures de passages actuels.

« La MRC est à effectuer un important exercice de réorganisation de son service de transport collectif afin d'en assurer sa pérennité et aussi de mieux répondre aux priorités des municipalités participantes. Les changements devraient d'ailleurs entrer en vigueur en février prochain. Nous sommes toutefois heureux d'enfin pouvoir offrir à notre clientèle de l'ouest de la MRC deux départs complets vers Sainte-Foy et la colline Parlementaire. » s'est réjoui la porte-parole du TCJC et préfète de la MRC de La Jacques-Cartier, Mme Louise Brunet.

- 30 -

Source : Marie-Josée Labbé
Agente de communication
(418) 844-2160, poste 320
mjlabbe@mrc.lajacquescartier.qc.ca

Information : Valérie Blanchet
Agente de développement rural et transport
(418) 844-2160, poste 231
vblanchet@mrc.lajacquescartier.qc.ca

Transport collectif de La Jacques-Cartier | www.tcjacquescartier.com

Le TCJC est un service de transport collectif mis sur pied en 2010 et géré par la MRC de La Jacques-Cartier. Il dessert les municipalités de Stoneham-et-Tewkesbury et Lac-Beauport, ainsi que les villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Delage et Sainte-Brigitte-de-Laval. Outre ses municipalités, la MRC de La Jacques-Cartier regroupe également les municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier et Shannon, ainsi que la ville de Lac-Saint-Joseph. Sa mission consiste à coordonner l'aménagement et le développement du territoire en partenariat avec les villes et municipalités qui la composent.

Vivez la différence